

Rencontres Nationales des Conseils de Développement Grenoble 15/16 janvier 2004

Atelier 1 – Intervention de Jean Drogou Conseil de Développement de Nantes

J'appartiens au Conseil de Développement de Nantes depuis son origine en 1996 et j'y anime, en tant que représentant du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) un groupe de travail sur le développement sportif. Dans un premier temps, nous avons regroupé sport et culture, mais l'expérience nous a montré qu'il était souhaitable de dissocier les deux approches. En 2001, mon ami Michel Cordier, ancien adjoint aux sports de Nantes, nous a rejoint et nous animons ensemble la réflexion du Conseil. À cette occasion, nous avons intégré des représentants du CROS, du CDOS, du Comité départemental des OMS et de l'UFOLEP.

Mon témoignage portera sur la place du Sport dans les projets de développement des territoires. Les spécialistes de l'aménagement dissertent abondamment sur les transports, l'économie, l'habitat, le social... etc... le phénomène sportif est souvent oublié alors qu'il est socialement et économiquement de plus en plus important. Sa prise en compte dépasse la seule réalisation de grands équipements et doit s'accompagner d'une analyse des pratiques et surtout de leur évolution. En outre, le sport participe de plus en plus au développement et à l'image des grands centres urbains

C'est dans ce sens que dès l'origine et à titre personnel, j'avais proposé que la structure intercommunale se dote d'un SIG appliqué aux sports comme outil d'aide à la décision et... je continue d'ailleurs à insister sur ce point.

Notre méthode de travail est souple et s'inscrit dans le fonctionnement global du Conseil tel qu'il a été mis en place par le Président Régent : multi-représentation, appel à des experts extérieurs, déplacements, visites... Elle est fondée sur une transversalité des groupes de travail (le sport concerne aussi les déplacements, la gestion du temps...) et une approche de société civile qui consiste à s'interroger sur :

- les attentes des milieux sportifs,
- l'identification des besoins et le rôle du Conseil pour les anticiper : équipements de compétition, installations de quartiers, animation sportive...,
- la création d'une culture sportive intercommunale.

Nous avons ainsi organisé notre travail autour de plusieurs axes :

- 1- l'utilisation des compétences internes et externes au Conseil (expériences des membres, études et documents de travail produits par diverses structures, sportives ou non, CDOS pour le schéma territorial des équipements mis en place à titre expérimental par le CNOSF, CROS, Conseil Général, CESR des Pays de la Loire, OMS...)
- 2- les déplacements et les visites d'équipements sportifs,
- 3- et surtout l'appel à l'Université. Nous travaillons en collaboration avec des étudiants issus pour la plupart d'un DESS Ville et Territoires (composés d'1/3 de juristes, d'1/3 de géographes et d'1/3 d'architectes). Plusieurs travaux de recherches ont été ainsi réalisés sur les pratiques sportives et le territoire. Les étudiants sont très demandeurs de sujets de thèses et de mémoires.

Dans le cadre de l'avis rendu par le Conseil de Développement sur le contrat d'Agglomération, nous avons fait des propositions de fond. Nous avons souligné les évolutions fortes liées notamment à l'essor du sport-loisir, du sport-santé, du sport-mode, du sport-esthétique du corps... Plusieurs sports peuvent être pratiqués dans une même famille mais en recherchant un site unique, à l'instar des évolutions nord-européennes qui mêlent lieux de pratique sportive et lieux de vie. C'est dans ce cadre que nous avons demandé :

- **l'établissement d'un diagnostic territorial des pratiques sportives : cette approche est indispensable pour comprendre l'existant et anticiper les besoins,**
- **la recherche d'un "projet sportif communautaire" pour constituer une base de références à partir de laquelle on peut apprécier le dessin des quartiers, certaines actions ciblées en faveur de la jeunesse, la répartition des équipements, la politique de la ville...**

Nos travaux ont abouti également à diverses propositions concrètes. Je veux en évoquer simplement quelques-unes :

Le sport et l'équilibre social

La promotion du sport est une des conditions de la "santé sociale". Nous avons insisté pour que, dans le cadre des actions conduites au titre de la politique de la ville, la Communauté Urbaine prenne mieux en compte cet aspect. Le sport est un des éléments du lien social.

Le sport comme élément de l'attractivité économique

L'accueil de compétitions internationales, les spectacles sportifs de haut niveau sont des éléments de l'image de la métropole. En même temps qu'ils peuvent attirer de nouveaux licenciés dans les clubs, ces événements, comme pour la culture, sont indispensables au rayonnement d'une ville.

La recherche de nouveaux modes de sponsoring

De nouvelles formules peuvent être imaginées auxquelles les collectivités locales pourraient être associées. Au-delà du mono-sponsoring, tel qu'il est généralement pratiqué et qui contribue surtout à la vie des gros clubs, d'autres formules sont possibles. Un produit multi-sports favorisant l'accès à plusieurs sports (hors les plus médiatisés) permettrait des financements multiples et mieux répartis et éviterait la chasse individuelle aux sponsors, publics ou privés.

Le sport et la culture d'entreprise

Les employeurs, publics ou privés, ont un rôle à jouer dans le développement des pratiques sportives. Les "avantages sociaux" consentis aux salariés intègrent trop rarement, à l'instar des pays nord-européens, des prestations liées au sport.

La proposition d'itinéraires sportifs

Certains événements de toute nature pourraient faire l'objet d'une promotion liée au moyen de déplacement. Des opérations de type "allez-y en vélo" ou autres pourraient être organisées à moindres frais.

Nos avis, nos documents sont donc connus aussi bien des décideurs que de la presse locale. Il est souhaitable que nous franchissions maintenant une autre étape en nous attelant, en fonction de nos moyens, pourquoi pas à l'esquisse d'un plan idéal et à long terme du développement de la pratique sportive et des équipements qui vont avec. C'est un des éléments qui peuvent aider à lutter contre l'hégémonie de certains sports et à mieux prendre en compte le sport-loisir (footing, vélo, randonnées pédestres et équestres...).

Je souhaite également, au-delà du SIG qui me paraît indispensable, que dans le cadre d'un autre projet du Conseil de Développement pour la réalisation d'un Atlas Social, l'analyse des évolutions sportives puisse trouver une place, compte tenu du rôle joué par le sport dans le maintien du lien social.

J'ajoute aussi quelques sujets à aborder dans le futur :

- une réflexion sur la notion d'intérêt communautaire,
- la création d'un OMS d'Agglomération

- l'élargissement de la compétence de la Communauté Urbaine en matière de sport (équipes de haut niveau mais aussi équipements n'entrant pas dans le principe d'unicité)
- le transfert vers l'intercommunalité d'équipements existants, avec ou sans leur personnel,
- la possibilité d'un avis de la Communauté Urbaine avant création par les communes d'équipements de moyenne importance pour éviter les doublons ou une concurrence inutile ou même néfaste.

Je souhaite enfin que nous puissions échanger davantage entre Conseils de Développement sur le thème du sport. J'invite donc tous les Conseils intéressés à se rapprocher de celui de Nantes pour imaginer des formules d'échanges et de relations régulières.